



Formations Permis A1 - A2

Forfait **A1**

Avoir minimum 16 ans

- Frais de gestion du dossier (enregistrement et suivi du dossier ANTS)
- Accès plateforme **LearnyPermis** (Fiche de code et cours avec un enseignant en live et en replay pendant 3 mois)
- 20 leçons de conduite (55 min)
- Un examen plateau
- Un examen circulation
- Démarche fabrication du permis de conduire

999€_{TTC}

Échéancier

- 333€ à l'inscription
- 333€ à la première leçon
- 333€ à la dixième leçon

Hors forfait :

- 50€_{ttc} Evaluation de départ obligatoire
- 110€_{ttc} la leçon de conduite supplémentaire (110min)
- examen circulation ou plateau supplémentaire 84€

Forfait **A2**

Avoir minimum 18 ans

- Frais de gestion du dossier (enregistrement et suivi du dossier ANTS)
- Accès plateforme **LearnyPermis** (Fiche de code et cours avec un enseignant en live et en replay pendant 3 mois)
- 20 leçons de conduite (55 min)
- Un examen plateau
- Un examen circulation
- Démarche fabrication du permis de conduire

999€_{TTC}

Échéancier

- 333€ à l'inscription
- 333€ à la première leçon
- 333€ à la dixième leçon

Hors forfait :

- 50€_{ttc} Evaluation de départ obligatoire
- 110€_{ttc} la leçon de conduite supplémentaire (110min)
- examen circulation ou plateau supplémentaire 84€

Passerelle permis A2 → A

Avoir au minimum 2 ans de permis A2

- Frais de gestion du dossier (Enregistrement et suivi du dossier ANTS)
- 6 leçons de conduite (55 min)
- 1h de sensibilisation aux risques routier et d'entraînement au code moto
- Démarche de fabrication du permis de conduire

360€_{TTC}

Documents à apporter :

- E photos agréées ANTS
- Cartes identités élèves et parents
- Justificatif de domicile et attestation hébergement
- ASSR2 / Journée d'appel à partir de 17 ans / recensement à partir de 16 ans
- permis recto verso

*Cette heure d'évaluation a été rendue obligatoire par l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000 qui impose au contrat de formation de contenir : "l'évaluation de niveau du candidat à l'entrée en formation, notamment le nombre prévisionnel d'heures de formation".